

	COOP-BOX 7,5 % TTC	COOP-SÉRÉNITÉ 8,5 % TTC
Pour les locataires éligibles à Visale	X	
Garantie loyer impayé Visale : 36 mois de prise en charge	X	
GLI incluse au taux de 1,98% TTC		X
Virement du loyer le 10 du mois	X	X
Les encaissements des loyers, charges locatives et dépôt de garantie	X	X
L'envoi des avis d'échéance, des quittances de loyers et des relances	X	X
La régularisation des charges locatives et la révision des loyers	X	X
La vérification de la validité des assurances	X	X
La gestion technique de votre bien : devis, suivi des travaux ou d'entretien	X	X
La gestion des sorties des locataires	X	X
L'aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers	X	X
Accès à l'assurance PNO à prix coopératif	X	X
Prise en charge de la vacance locative (30 jours maximum)*	X	
Prise en charge des honoraires de location (bailleurs et locataires)*	X	

*sous réserve d'un conventionnement "louer pour l'emploi"

Les honoraires de gestion sont entièrement déductibles de vos revenus fonciers.

COOP A LA DEMANDE

Toutes les prestations dont vous avez besoin pour gérer votre bien à la carte ANAH, mise en location, état des lieux, ...